

Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud : Jacob Girard des Bergeries (1915-1681) le médecin

Autor(en): **Olivier, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **46 (1938)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-36112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud

par E. OLIVIER.

9. Jacob Girard des Bergeries (1615-1681); le médecin

(Fin)

Le Gouvernement de la Santé,

publié en 1673 à Genève par l'éditeur Widerhold²⁰⁵, ne semble pas avoir fait brillante carrière²⁰⁶. Il eût mérité mieux. Ce petit traité d'hygiène s'adressait à tout le monde ; ce n'est vraiment pas à l'auteur qu'on peut imputer le médiocre écho qu'il a rencontré. Les qualités que nous lui reconnaissons se retrouvent ici, exposition claire et simple de notions raisonnables, élimination du rare et du compliqué, éloge de la modération, de la « médiocrité », comme l'on disait. Il pourrait, dit-il, donner pour presque tous ses conseils des « guarants » pris parmi les auteurs célèbres, « et sur tout Hippocrate et Galien » ; il s'en abstient, « croyant que ceste citation perpetuelle d'Autheurs, hors des Escholes et de la dispute, n'est autre chose qu'une affectation pedantesque, pour acquerir l'estime d'avoir beaucoup leu »... — « La methode que j'ay suivi... est tres facile, les expressions naïfves et tres aisées à entendre : aussi ne m'y suis-je proposé que cela, et non pas les ornements du langage. Il m'a semblé que ny la briefveté que j'ay partout obser-

vée, ny la Nature du subject que je traite, ne souffroit pas, ou du moins ne requeroit pas des fleurs, là ou l'on ne doit chercher que des fruicts »...

Il commence par exposer en quelques lignes que notre corps est comparable à un Etat, avec « des magistrats et des sujets, diverses charges et fonctions, et toutes sortes d'ouvriers qui travaillent, et pour leur propre subsistance et pour le bien de tout le corps en commun.

» On y remarque sur tout trois facultés Princesses, qui tiennent les autres sous elles et gouvernent toute cette multitude : la naturelle, la vitale, l'animale ; chacune d'elles a son palais, ses officiers et ses fonctions différentes. »

La naturelle a son siège dans le foye ; elle transforme le chyle en sang, qu'elle envoie dans les veines arroser chaque partie du corps (par quoi l'on voit que notre docteur, malgré Harvey, est resté pour une part assez dans le vague au sujet de la circulation, par affection pour le divin Galien).

La vitale a son palais dans le cœur, d'où elle envoie par les artères l'esprit vital avec le sang le plus épuré.

L'animale réside dans le cerveau, ce donjon du bâtiment, d'où elle fait passer dans les parties par les nerfs l'esprit animal, soit le sentiment et le mouvement.

Après ce départ imagé, Des Bergeries reprend l'allure ordinaire de l'hygiéniste et renseigne, de façon en général judicieuse et pratique, ses lecteurs de toute condition possible, sur ce qu'ils feront bien de faire pour se tenir en bonne santé. Que ses idées médicales, vers 1670, diffèrent des nôtres vers 1930, est naturel. Ce que nous approuvons moins dans un ouvrage de ce genre, est qu'il s'y rencontre encore un assez grand nombre de formules pharmaceutiques ; le thérapeute transparait trop à travers

l'hygiéniste. On regrettera aussi que, s'attachant, comme l'annonce son titre, aux habitudes de « ces quartiers de l'Europe », il donne en somme peu de détails sur nos coutumes régionales et s'exprime presque toujours en termes généraux. Comme nous ne pouvons nous attarder à une analyse plus détaillée de ses prescriptions particulières, nous nous bornerons à noter quelques traits qui font ressortir le contraste entre l'époque de l'auteur et la nôtre, ou telles idées qui lui sont personnelles.

Il ne connaît ni le chocolat ni la pomme de terre. Le thé et le café ne sont pas encore des boissons populaires. Le « Caffé, qu'on apporte depuis peu d'Arabie » est préconisé par plusieurs comme préservatif de la goutte. « Il est vray qu'il fortifie l'estomach, rafraischit, donne un peu plus d'appetit et retarde quelque temps la fermentation des humeurs » qui précède souvent l'accès de goutte ; pourtant « on ne s'apperçoit pas que cela y serve beaucoup »²⁰⁷. Le thé, « une herbe qu'on apporte depuis peu des Indes », est apprécié plus favorablement. C'est que notre savant lui reconnaît le mérite de « purifier le cerveau à tel point qu'on peut veiller et tenir long temps son esprit attaché, sans se fatiguer et sans estre pressé de sommeil ». Aussi les « gens d'estude » pourront-ils en user « s'il se presente quelque occasion pressante, où il soit besoin d'attacher fort son esprit et veiller bien avant dans la nuit ». On en mettra cuire une drachme dans une écuellée d'eau, l'espace d'un quart d'heure. D'ailleurs, Jacob des Bergeries estime bien préférable de « se lever de bon matin. Car alors on a l'esprit plus net et plus libre qu'en aucune autre partie du jour ; à raison de quoi l'on dit en commun proverbe que l'Aurore est l'amie des Muses. Celui qui ne se pourra resoudre de s'en prevaloir ne doit jamais faire estat d'avancer beaucoup en

ses estudes »²⁰⁸. Nous parlions de goutteux tout à l'heure; notons encore à leur adresse ce procédé de fomentation générale : s'enfouir plusieurs jours de suite dans un tas de marc de raisin en fermentation²⁰⁹.

Si nos menus se sont fort diversifiés depuis, ils ont d'autre part perdu certains éléments ; ainsi la viande d'ours a disparu des tables de notre pays. Ne le regrettons pas trop ; il était « d'un suc crasse et de tres difficile digestion » ; seulement s'il est « jeune, tendre, bien cuit et assaisonné, on en peut passer son envie dans le rencontre »²¹⁰. Toute sorte d'animaux exotiques figuraient d'ailleurs déjà alors dans les régimes. Les tortues, par exemple, donnent « un suc delicat et fort salubre », recommandable aux personnes « extenuées, aux phtisiques et hectiques »²¹¹.

Nous apprenons encore, à l'occasion de l'un des éléments rangés dans ce qu'on appelait alors les choses non naturelles²¹², l'air, comment nos ancêtres s'y prenaient pour aérer un appartement : « Quoy qu'on ne puisse pas changer la constitution de l'air, on peut cependant la corriger dans sa chambre, on se peut garantir de sa chaleur en ouvrant les fenestres le soir et le matin, se tenant aux chambres basses de la maison, épanchant des herbes vertes et rafraîchissantes ; mettant des branches d'arbres aux fenestres, et jettant de l'eau meslée avec un peu de vinaigre sur le plancher. On peut se garentir du froid en allumant du feu dans sa chambre, ou se tenant dans un poisle chaud aux lieux où on les échauffe, sans pourtant s'y trop attendrir, et en observant la mediocrité nécessaire. On peut aussi corriger l'air crasse, nubileux ou impur, en bruslant des bois et herbes odorantes ; comme de Genevre, Rosmarin, Lavende, Savinier, et par divers parfums qu'on peut faire pour cela »...

En somme, Jacob des Bergeries aurait pu faire sienne la conclusion que Gui Patin donnait au petit *Traicté de la Conservation de Santé* qu'il avait fourni à Guibert pour compléter son *Médecin charitable* :

« Vivons donc, amy Lecteur, *medice et modice*, c'est à dire, selon les règles de Medecine, et avec moderation. »

L'Apothicaire charitable.

*L'Apothicaire charitable*²¹³ ne nous retiendra pas longtemps. L'ouvrage est, comme le précédent, très bien fait ; le plan est simple, le choix des matières judicieux, l'exposé clair. On sent partout le praticien expérimenté, qui domine son sujet d'assez haut pour juger de ce qu'il est bon de dire et de ce qui ne pourrait que dérouter le lecteur au lieu de l'éclairer. Qui comparera le livre de des Bergeries avec celui que son neveu Jacob Constant publiera en 1683 sous le même titre, ne pourra manquer de conclure à l'infériorité du second, gâté par la surabondance de détails et l'absence de sens critique.

Néanmoins, il est difficile de ne pas tenir *l'Apothicaire charitable* pour un livre manqué. L'apologie par laquelle l'auteur débute ne paraît pas convaincante. Il estime certain qu'« il y a de la charité et de la nécessité... de donner quelque connaissance au public de plusieurs remedes innocents... puisque ceux qui demeurent à la campagne n'ont pas tousjours le moyen d'appeller les Medecins ». C'est pourquoi, après « plusieurs Medecins desinteressés... qui ont eu assez de charité pour ne regarder en ceci que le bien et l'avantage des malades », il croit à son tour devoir passer outre à la « maxime receuë entre les Medecins, de ne reveler pas au vulgaire

les secrets de l'Art ». Il est convaincu qu'à la condition de se fixer une limite, les remèdes ainsi mis à la disposition du « commun » ne risqueront pas de « faire autant de mal qu'une épée bien tranchante entre les mains d'un insensé ».

Il s'autorise d'ailleurs d'au moins un exemple et se croit assuré de faire mieux : « Celuy qui le premier a rompu ceste glace a esté si bien receu du public qu'il s'est fait plus de vingt et deux editions de son livre, quoy qu'à dire le vray, il soit defectueux en plusieurs choses tres necessaires, et qu'il y en ait plusieurs superfluës. » C'est sans doute au *Medecin charitable* de Philibert Guybert qu'il fait allusion. Guybert, docteur régent en la faculté de Paris, mort en 1633, chaud partisan d'une simplification de la thérapeutique, vif adversaire des apothicaires férus de drogues compliquées, avait inauguré en France, par son *Medecin charitable*, la campagne où après lui Gui Patin va ferrailer d'estoc et de taille. Notre médecin se flattait de faire mieux ; il y a réussi. Pourtant il en est resté à un nombre minime d'éditions au lieu que Guybert a, dit-on, atteint la centaine.

Affaire de mode, pour une part. Puis, un livre sortant d'un petit pays, et quelle que fût l'activité de l'éditeur genevois, avait moins de chances de diffusion que s'il avait été lancé à Paris ou à Lyon. Mais surtout, il ne sert de rien qu'un livre soit bien fait s'il ne répond à aucun besoin. La justification que Jacob des Bergeries donne de son dessein a pu le convaincre lui-même ; elle n'a pu lui créer un public. Son livre est inutile aux apothicaires parce qu'incomplet. Il est trop savant, malgré sa simplicité, pour le « commun », qui se contentera plutôt de ses propres recettes traditionnelles lorsqu'il ne pourra recourir aux lumières du chirurgien herboriste.

Guybert se flattait d'apprendre à ses lecteurs « en moins de deux heures... à faire tous lesdits remèdes... ; ou si vous n'en voulez prendre la peine, les pourrez faire faire par votre serviteur ou servante »... Pareil effort se révéla, un demi-siècle plus tard, trop grand pour les lecteurs que Jacob Girard espérait gagner. Y verra-t-on plutôt une faute du public, ou une méprise de l'auteur ?

* * *

Parfaite connaissance du sujet sans étalage d'érudition ; ordonnance méthodique ; exposition claire ; choix de conseils judicieux et modérés ; équilibre et nuance, plutôt que force ; acceptation de l'horizon traditionnel plutôt que volonté de s'en créer un, personnel ; tels seraient les caractères de l'œuvre médicale de Jacob Girard des Bergeries. Ils devaient l'incliner à écrire pour le public plutôt qu'à l'adresse du corps médical. Il est mû par le désir de rendre service au « commun », plus que par le souci de se faire valoir auprès des experts. Il se sera félicité que l'événement n'ait pas permis de mettre à l'épreuve les conseils que donnait le *Traité de la peste* ; tandis que pour ses deux livres de 1673 il a dû regretter la tiédeur relative de l'accueil qui leur fut fait.

Tiédeur qui s'explique, nous l'avons vu, à l'égard de l'*Apothicaire charitable*. Des Bergeries s'était fait des illusions sur l'utilité possible de cet ouvrage. Le *Moyse dévoilé* a été l'objet d'une remarque identique de la part de H. Vuilleumier. Erreurs généreuses d'un homme chez qui la charité l'emporte sur la prudence et le calcul. Ayant éprouvé pour sa personne le bénéfice qu'il tirait de son savoir, il ne peut s'empêcher d'en faire part au cercle le plus étendu possible.

Tel apparaît notre médecin dans ses écrits signés : un humaniste mais point un sec érudit ; un sage mais point un païen ; un chrétien charitable. Figure attrayante, dont on devait volontiers solliciter les avis. Suivons un instant le docteur jusque chez lui.

Les clients y affluent-ils ? J'avoue ne trop savoir que répondre à la question posée de cette façon. Je serais étonné d'apprendre qu'à cette époque nos médecins avaient leurs heures de consultations fixes ; ils se rendaient plutôt chez le client. Il nous plaît pourtant de nous faire quelque idée de sa maison. L'une des dernières du faubourg du Chêne, rangée sud, elle est modeste, ni large ni haute, un seul étage avec trois ou quatre fenêtres ; peut-être une galerie donnant sur le jardin, sous l'avant-toit ? Le jardin est à proportion, quelques carreaux, un seul arbre ; il aboutit au mur d'enceinte de la ville, dont quatre créneaux suffisent à le borner. Au pied du mur commencent les vignes qui dévalent vers le lac. Paix d'une retraite studieuse où il faisait bon allumer de grand matin sa petite lampe de travail ; entre ville et campagne, devant le plus beau des horizons. De l'autre côté de la rue, « un petit estable » loge le cheval.

Les Girard des Bergeries n'ont jamais possédé de grands immeubles ; philosophes en cela comme pour le reste ^{213a}.

NOTES

²⁰⁵ *Le | Gouvernement | de la Santé | Où sont contenus | Non
seulement les preceptes les plus seurs pour | s'y conseruer, chacun
selon son âge, son | temperament et sa constitution | Mais encore
plusieurs conseils et remedes, pour | prevenir les maux et les in-
commodités les plus | communes de la vie, | Avec un traité | De
la Nature, propriétés, et droit usage de tout ce | qui sert de viande,
et breuvage en ces | quartiers de l'Europe. | 8 f. non numér.*

+174 p. 8^o — Divisé en trois parties. La première, 7 chapitres, p. 1 à 38, maximes générales de santé et les six choses non naturelles. La seconde, p. 39 à 134, treize chapitres sur les divers âges, tempéraments, saisons, les divers états de santé, femmes enceintes ou gens d'estude, maigres ou gras, catarrheux, migraineux, etc. La troisième, p. 134-174, huit chapitres sur le boire et le manger. Les p. 127-133 reproduisent des passages du *Traité de la peste*.

De même que l'*Apothicaire charitable*, le Gouvernement de la Santé fait partie du recueil intitulé *La médecine domestique*, contenant le Gouvernement de la Santé, l'Apothicaire, le Chirurgien, et le Médecin charitable. Avec une *Harangue de la goutte à Messieurs ses Hostes*. — Le *Chirurgien* et le *Médecin charitables* sont de Jacob Constant, neveu de Jacob des Bergeries. — Chacun de ces écrits a sa pagination distincte.

²⁰⁶ Autant qu'on peut se fier aux indications des bibliographes, il semble pourtant que *La médecine domestique* ait eu plusieurs éditions ; Haller en cite, avec plus ou moins de précision, à Hanau 1672, Genève 1672, 1673, 1677, Liège 1690 (*Bibl. chirurg.*, I, 407 et II, 608 ; *Bibl. med. pract.*, III, 330 et 351). Le volume que j'ai vu, de la Bibliothèque publique de Genève, est daté 1673 et le *Gouvernement de la Santé* de 1672. — Le doyen Bridel (*Naissance et progrès des sciences naturelles dans le Canton de Vaud*, Feuille du C. de V. 9, 1822, 6) place l'*Apothicaire* en 1672 et le *Gouvernement* en 1673 et dit que ces ouvrages estimés ont été réimprimés sous d'autres titres. — J. Senebier, tout bon naturaliste et bibliographe qu'il fût, et bibliothécaire de Genève, va jusqu'à rendre méconnaissable l'auteur et l'œuvre, en appelant l'un Jaques Giraud-Dés Bergeries, et l'autre, *Gouvernement de la Cité*, 1620 (*Hist. littér. de Genève*, II, 326).

²⁰⁷ P. 115.

²⁰⁸ P. 96, 98.

²⁰⁹ P. 115.

²¹⁰ P. 155.

²¹¹ P. 160.

²¹² On distinguait alors, et cela depuis Galien, si je ne fais erreur, les choses naturelles, les non naturelles, et les choses contre nature. Ces dernières sont les maladies, notre pathologie d'aujourd'hui. Les naturelles sont au nombre de sept (éléments, tempéraments, organes, humeurs, esprits, facultés, fonctions) ; elles constitueraient notre anatomie et physiologie. Les choses non naturelles sont six : l'air ; les aliments ; sommeil et veille ; mouvement et repos ; déchets et vidanges, excréments ; passions de l'âme. Classification dont l'ancienneté faisait oublier ce qu'elle a de baroque.

²¹³ *L'Apothicaire charitable, contenant La Nature, l'Usage et les Propriétés des Minéraux, Plantes et Animaux, qui servent à la Médecine. Et le Moyen de les Préparer et Réduire dans les Formes Ordinaires, Avec Un Grand Nombre de Compositions et Receptes bien choisies contre la plus part des Maladies. Par Jacob Girard des Bergeries D. M. — A Geneve Pour Jean Herman Widerhold, 1673, 8^o, 4 f. non numér. + 208 p. — La première partie,*

51 p. en dix chapitres, traite des médicaments simples, rangés par catégories, purgatifs, vomitifs, etc. La deuxième, vingt-cinq chapitres, donne la manière de préparer les médicaments pour les faire servir à la curation des maladies. — *L'Apothicaire charitable*, comme l'ouvrage précédent, fait partie de la *Medecine domestique*.

^{213a} Le père de Jacob possédait à la Cité deux petites maisons que Jacob vendit (partie de l'emplacement de l'École de chimie). C'est en 1669, donc pendant qu'il n'est plus professeur mais seulement médecin, que Jacob achète la maison du Chêne ; elle passera à sa fille Marie, femme de Ferdinand Loys, qui la vendra en 1710. Au décès de son père, Samuel s'installera (1682) près de la porte de St-Pierre.

Lettre d'un Anglais

dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle

Un heureux hasard, ou plutôt la complaisance d'amis anglais, a mis récemment sous mes yeux une lettre d'un sujet britannique en séjour dans le pays de Vaud à la fin du XVIII^{me} siècle.

L'auteur, William Perronet, médecin, descendant à la troisième génération d'un nommé Jean Perronet, de Château-d'Oex¹, était venu en Suisse pour faire valoir ses droits à la succession d'une branche de sa famille restée dans le pays. Après un séjour de dix-huit mois, infructueux quant au but qu'il s'était proposé, il mourut sur le chemin du retour et fut enseveli à Douai. De longues années après, le procès qu'il avait engagé et qui était soutenu par des avocats genevois, durait encore.

La lettre que nous traduisons est datée de Nyon, 30 mars 1780. Elle débute par quelques considérations